Programme

AVOT OUBANIM

Mikets 5784

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE
1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

1 QUIZZ
1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés

1 SOIREE
Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT
1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Chapitre 41, verset 33

PARACHA

"Et maintenant, que Pharaon voit un homme intelligent et sage, et qu'il le place sur tout le pays d'Égypte."

Ce *Passouk* vient après que Yossef ait interprété les rêves de Pharaon, et lui ait annoncé les **années d'abondance et de famine**.

Yossef conclut en conseillant à Pharaon de chercher un homme **intelligent et sage**, et de le nommer responsable de la moisson d'Égypte, pour qu'il en stocke une partie pendant les années d'abondance, qu'il **redistribuera intelligemment lors de la famine**.

Cette mission est très importante, et pas évidente. Elle nécessite beaucoup d'intelligence.

Il est étonnant que Yossef se permette de donner ce conseil à Pharaon, alors que personne ne lui a demandé de donner son avis.

? Comment a-t-il osé faire cela, alors que Pharaon lui a simplement demandé d'interpréter son rêve ?!

Plusieurs réponses ont été données. L'une d'elles, donnée par Rav Tsvi Hirsch Farver, rapporte l'histoire de deux ministres importants, qui devaient voyager pour raison professionnelle. Et, en arrivant à la gare, ils sont accueillis par un tapis rouge et un orchestre qui joue en leur honneur. **Chacun d'eux a cru que cet honneur lui était destiné**, et pas à l'autre. Et chacun est resté convaincu de cela, malgré les protestations de l'autre.

À un moment, ils ont vu un autre Juif, et ont décidé qu'il allait trancher leur débat. Ils l'ont même payé pour cela ! Et finalement, celui-ci a tranché que ce n'était

Suite page suivante

PARACHA SUITE

pas en l'honneur des ministres mais **en son honneur à lui que l'orchestre était venu**. Car, comme c'était bientôt *Pessa'h* et qu'il n'avait pas d'argent pour acheter le nécessaire à cette fête, Hachem les avait envoyés à lui pour qu'ils lui viennent en aide.

C'est ce que Yossef a dit à Pharaon : "Pour amener l'abondance puis la famine en Égypte, D.ieu n'a pas besoin de vous faire faire un rêve qui vous informe de cela. Ce rêve est donc venu pour moi : pour que je devienne un dirigeant de votre pays."

Pharaon a accepté ce raisonnement, et il a même dit à Yossef : "Effectivement, je ne vois pas d'homme plus sage que toi. C'est donc **toi que je placerai sur l'Égypte**."

Choul'han 'Aroukh, chapitre 549

HALAKHA

? Cette semaine, nous allons vivre une situation assez exceptionnelle. Savez-vous laquelle ?

Vendredi sera un jour de jeûne, et nous **rentrerons dans Chabbath en ayant jeûné** toute la journée.

? De quel jeûne s'agit-il ?

Bravo ! C'est le 10 *Tévèt*.

Le *Choul'han 'Aroukh* dit que le 10 Tévèt est l'une des quatre dates auxquelles nous devons jeûner à cause de **malheurs qui se sont passés** ce jour-là.

? Que s'est-il passé le 10 Tévèt ?

Bravo ! Le *Racha'* Névoukhadnétsar, roi de Bavel, a **assiégé Yérouchalaïm**.

Ce siège a duré trois ans et a mené, le 9 *Av* de la troisième année, à la destruction du premier *Beth Hamikdach*.

? Si on a, par erreur, mangé pendant le jeûne, doit-on quand même continuer à jeûner (ou bien, puisqu'on a, de toute manière, mangé, il ne servirait plus à rien de jeûner ce jour-là) ?

Le *Michna Beroura* dit, au nom du *Eliahou Zouta*, qu'il faut **continuer à jeûner**. Et il donne, pour expliquer cela, le *Machal* (parabole) suivant : si une personne a une mauvaise haleine parce qu'elle a mangé de l'ail, va-t-elle continuer à en manger (sous prétexte que "de toute façon, son haleine est déjà mauvaise") ?

De même, si une personne a mangé pendant le jeûne, elle ne doit pas se dire : "De toute façon, vu que j'ai déjà mangé, il ne sert à rien que je continue à jeûner."

? Devra-t-elle, dans ce cas, faire un jeûne entier un autre jour ?

Non, elle n'en est pas obligée. Si elle veut se faire pardonner, il est souhaitable qu'elle fasse un autre jour de jeûne. Le *Kaf Ha'haïm* écrit cependant qu'il est suffisant qu'elle donne de la ***Tsédaka* pour obtenir ce pardon**.

? Si on a mangé par erreur un jour de jeûne, doit-on quand même dire le paragraphe de *'Anénou* à *Min'ha* ?

Le *Michna Beroura* dit qu'on le dira quand même, car ce texte parle du jeûne en général. Or, le jeûne (et **l'obligation de jeûner en ce jour**) continue à exister, même lorsqu'une (ou plusieurs) personne(s) a (ont) mangé.

? Si une personne n'a pas le droit de jeûner (pour des raisons de santé), doit-elle quand même dire le paragraphe de *'Anénou* ?

Le *Biour Halakha* rapporte qu'elle ne le dit pas.

? Si une personne a **transgressé volontairement le jeûne**, que doit-elle faire pour se faire pardonner ?

Le *Kaf Ha'haïm* écrit que, dans ce cas-là, elle doit faire une **série de trois jeûnes** (lundi, jeudi, lundi) pour réparer ce qu'elle a tordu par ses mauvaises actions. Mais si elle est faible et ne peut pas jeûner autant de fois, elle jeûnera seulement un jour sur les trois, et donnera à la ***Tsédaka* la valeur de ce qu'elle mange en deux jours** (pour compenser les deux autres jours de jeûnes qu'elle aurait théoriquement dû faire).

? Si une *Brit-Mila* ou l'un des sept jours de festivités d'un *'Hatan* tombent un jour de jeûne, faut-il quand même jeûner ?

Oui. Même le *'Hatan* doit jeûner.

Le *Ridva* explique que la phrase qu'il dit avant de casser le verre sous la *'Houpa* nous indique cela, puisqu'elle termine par les mots : "*Im Lo A'alé Ete Yérouchalayim 'Al Roch Sim'hati*", qui montrent que le **deuil de Jérusalem est plus important qu'une joie personnelle**.

Pirké Avot, chapitre 3, Michna 7

MICHNA

Cette *Michna* rapporte au nom de *Rabbi* El'azar, du village de Bartota : "Donne-Lui de ce qui est à Lui. Car **toi et tout ce que tu possèdes sont à Lui**."

Explication : Le *Kéhati* explique que le *Rabbi* El'azar dont il est question ici est *Rabbi* El'azar ben Yéhouda, qui était l'élève de *Rabbi* Yéhochou'a ben 'Hanania, et le compagnon d'étude de *Rabbi* 'Akiva.

Il était connu pour être un **grand donateur**. Il encourageait à donner généreusement de son argent, non seulement **dans ses discours mais par son exemple**.

La *Guemara Ta'anit* raconte qu'à chaque fois que les collecteurs de *Tsédaka* l'apercevaient, ils se cachaient. Car il avait l'habitude de **donner tout ce qu'il avait sur lui**.

Un jour, il est allé **acheter le nécessaire au mariage de sa fille**. Les collecteurs de *Tsédaka* l'ont vu et se sont enfuis. Mais c'était trop tard : il les avait déjà vus.

Il leur a demandé de lui dire pour quelle cause ils ramassaient de l'argent. Ils ont dit : "Pour un orphelin et une orpheline qui se marient."

Il les a considérés comme **prioritaires sur sa fille**, et leur a

Voir suite en page 5

Michlé, chapitre 30, versets 24 à 28

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ces *Psoukim*, le roi Chlomo dit : "Il y a quatre bestioles qui sont de petite taille, mais qui sont pourtant d'une sagesse incroyable. Les fourmis sont une peuplade qui n'est pas puissante ; et elles **préparent en été leur subsistance**. Le daman est un animal qui n'est pas robuste, et il **place sa maison dans les rochers**. Il n'y a pas de roi chez les sauterelles. Elles sortent toutes ensemble, **rassemblées**". L'araignée, avec ses mains, tisse sa toile, et elle se trouve dans le palais des rois".

Explication : Hachem a doté ces quatre animaux d'une **sagesse qui lui est propre**, pour que l'être humain **apprenne d'eux** (en les observant) comment se comporter.

Les fourmis, malgré leur faiblesse, s'efforcent de préparer leur nourriture en été, lorsqu'il y a encore de la récolte dans les champs. Et elles **cachent ce qu'elles ont ramassé pour le long hiver**, où rien ne pousse dans les champs.

La fourmi **apprend au paresseux à être prévoyant**. À préparer ce dont il aura besoin tant qu'il en a encore la possibilité. Sans attendre la dernière minute, où il sera alors, peut-être, trop tard.

Le *Malbim* dit que bien que la fourmi mange, dans toute sa vie, un grain et demi de blé, Hachem a mis dans sa nature la volonté de rassembler d'immenses récoltes. De ne **jamais se dire : "Ça suffit, je n'ai pas besoin de plus."** Et ce qu'elle fait au niveau de sa nourriture, l'être humain doit le faire au niveau de ses apprentissages : ne jamais se dire : "Ça suffit d'apprendre ! J'en sais suffisamment. Je n'ai pas besoin de devenir un puits de sciences. Pourquoi continuerai-je à me cultiver ?"

Le daman, malgré son manque de force, creuse patiemment, petit à petit et avec persévérance, dans les rochers les plus durs, jusqu'à s'y construire un trou dans lequel il va pouvoir s'installer.

L'homme doit s'inspirer de ces qualités pour **ne pas se décourager dans l'étude de la Torah**, même lorsque celle-ci lui semble trop difficile d'accès. Pour apprendre un peu et encore un peu, jusqu'à avoir étudié toute la Torah.

Le *Malbim* dit que le daman construit quelque chose de concret dans la pierre, et finit par avoir un abri solide. Et que l'homme doit s'inspirer de lui pour **ne pas vivre dans le doute, l'incertitude et les illusions** sans fondements.

Les sauterelles n'ont pas de roi pour les diriger. Elles voyagent ensemble, et ont compris que **leur force réside dans leur rassemblement**. Car une sauterelle est facilement attaquable, contrairement à un groupe de sauterelles.

Celles-ci nous rappellent la force de l'union. L'importance de s'encourager mutuellement et d'unir nos forces (au lieu de passer son temps à se disputer ou à se critiquer) pour pouvoir atteindre, ensemble, des objectifs extraordinaires.

L'araignée **vit de son travail** : elle tisse patiemment sa toile, des mouches s'y engouffrent et elle les mange. Et bien qu'elle puisse aussi aller dans des palais royaux et y manger de la nourriture bien meilleure, elle préfère manger ce qu'elle a obtenu par son travail.

Elle nous montre donc **l'importance de mériter ce qu'on a**, au lieu de s'attendre à le recevoir passivement des autres.

CHOFTIM
PROPHÈTES

Choftim, chapitre 8, verset 29 à chapitre 9, verset 6

Après la grande victoire de Guid'on sur Midian, Midian était soumis aux Juifs. Et il n'y a plus eu de guerres entre eux pendant 40 ans, jusqu'au décès de Guid'on.

À un moment, Guid'on a pris, en quelque sorte, sa retraite. Il n'a **pas voulu assumer la charge de la communauté**. Il s'est installé dans sa maison. Et, dans cette vie tranquille qu'il a mené, il a eu de nombreuses femmes, et 70 fils.

Il a aussi eu une concubine, qui vivait à Chékhem. Et il a eu avec elle un fils, qu'il a nommé Avimélekh.

Guid'on est décédé tranquillement. Il a été **enterré dans la tombe de son père**, à 'Ofra.

Après le décès de Guid'on, les Juifs se sont, de nouveau, **corrompus en pratiquant l'idolâtrie.**

Cette fois, ils ont choisi comme divinité l'idole Ba'al Brit. Ils ont **oublié qu'Hachem les a sauvés** de tous leurs ennemis autour d'eux, et n'ont pas non plus rendu à Guid'on le bien qu'il leur avait fait puisque, comme nous allons le voir, ils ont laissé égorger ses 70 fils.

? À quelle occasion ?

Avimélekh, le fils de la concubine de la ville de Chékhem, est retourné dans cette dernière pour parler à sa famille maternelle.

Il a demandé à celle-ci de dire aux notables de sa ville (Chékhem) : "Quel bien allez-vous tirer du fait que ce soit les fils de Guid'on qui gouvernent ? Si eux prennent le pouvoir, ce serait invivable ! Il vaut mieux qu'une seule personne gouverne ! Moi, je suis comme vous. Je suis votre chair, puisque **ma mère est votre proche parente**."

Les oncles d'Avimélekh sont allés parler aux notables de Chékhem de la proposition d'Avimélekh (qu'il prenne, lui, le pouvoir). Le cœur des notables s'est tourné vers Avimélekh, et ils se sont tous exclamés : "C'est notre frère !"

Les notables ont donné à Avimélekh une forte somme d'argent de la caisse de l'idole Ba'al Brit. Il s'en est servi pour louer les services d'une bande de voyous surexcités ; de gens vides qui n'ont aucun niveau (ni spirituel, ni intellectuel) et qui agissent impulsivement et sans réfléchir.

Ils sont allés ensemble à 'Ofrat, ont surpris les 70 frères d'Avimélékh et les ont tous égorgés sur une même pierre. Seul le plus jeune des frères, Yotam, a réussi à se cacher et à s'enfuir.

Ensuite, tous les notables de Chékhem (et d'un autre endroit qui s'appelle Bet Mélo) ont **intronisé Avimélekh**, dans un endroit près de la plaine d'Élon Motsav, au milieu de laquelle il y avait un très gros monument, et qui se trouve à Chékhem.

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Le *Midrach* nous enseigne : "Hachem dit à Israël : 'Mes enfants, si vous souhaitez échapper au *Guéhinam* (enfer), éloignez-vous de la médisance, et vous mériterez une **bonne part dans ce monde ainsi que le suivant**." (*Agadat Béréchit*)

LE CAS DE LA SEMAINE

Réouven a parlé en mal de Chim'on auprès d'un ami. Comme Chim'on n'est pas au courant de ce qui a été dit sur son compte, Réouven décide de faire ***Téchouva* auprès de D.ieu**, sans s'adresser à Chi'mon afin de ne pas lui faire de peine.

QUESTION

Le repentir de Réouven est-il bien complet ?

Réponse

Tant que Réouven n'a pas présenté ses excuses à Chim'on d'avoir parlé en mal de lui, sa Téchouva ne peut pas être complète, même si Chim'on n'est au courant de rien. Il devra obtenir son pardon afin de compléter sa Téchouva.

HISTOIRE

L'un des habitants de Yérouchalaïm qui vivait dans une **grande pauvreté** avait **cinq filles à marier**, mais pas un sou pour marier ne serait-ce que l'une d'elles.

Un Juif parisien, le baron Ya'acov de Rothschild, était connu, même à Yérouchalaïm, pour sa **richesse, et surtout sa générosité**.

Le cœur gros, le pauvre a décidé de voyager à Paris pour lui parler. Il a été prié dans sa synagogue. Puis, lorsque celle-ci s'est progressivement vidée et qu'il n'y restait plus qu'un seul homme, il a demandé à ce dernier : "Connaissez-vous **l'adresse du baron Ya'acov de Rothschild ?**"

L'homme a répondu : "Je connais très bien sa maison. Je vais justement dans cette direction. Je peux vous accompagner si vous le souhaitez."

Il l'y a accompagné, mais lui a dit : "Je ne vous conseille pas d'y aller aujourd'hui, car il ne reçoit **pas de visite en ce jour**. Venez demain. Et si les gardiens ne vous laissent pas rentrer, montrez leur cette carte de visite."

C'est ce que le pauvre a fait. Les gardiens l'ont laissé rentrer, et l'ont reçu très respectueusement. Et, à sa grande surprise, le pauvre a découvert que l'homme qu'il cherchait à rencontrer (le baron Ya'acov de Rothschild) était, en fait, celui qui l'avait accompagné la veille...

Le baron l'a accueilli avec un visage rayonnant. Et, après avoir écouté son histoire, il lui a dit : "Puisque vous avez cinq mariages qui s'annoncent, je vais vous éviter de revenir me voir à chaque fois ; et je vais donc vous donner cinq fois la somme que je donne habituellement par mariage. Par ailleurs, je **vais doubler cette somme**, puisque vous m'avez permis d'accomplir une *Mitsva* que je n'avais pas eu l'occasion de faire depuis longtemps (un *'Hessed* avec mon corps, et pas seulement avec mon argent), en marchant avec vous pour vous montrer où j'habite. Je suis tellement heureux d'avoir eu ce grand mérite, que je vais doubler la somme !"

Le pauvre est donc reparti avec bien plus d'argent que ce qu'il aurait imaginé...

Suite de la page 3

SUITE MICHNA

donné tout l'argent qu'il avait sur lui.

Dans la *Michna* énoncée ci-dessus, *Rabbi* El'azar nous dit que lorsque l'on **dépense de l'argent pour une *Mitsva*, on ne fait que rendre à Hachem ce qu'Il nous a donné**.

Et effectivement, un *Passouk* de Iyov dit qu'Hachem est prêt à payer celui qui L'a précédé. Cela signifie que quel que soit le bien que nous faisons, nous ne pouvons le faire que parce qu'Il nous en a d'abord **donné les moyens**. Exemple : Si nous pouvons mettre des *Mézouzot* sur nos portes, c'est parce qu'Il nous a d'abord donné une maison.

Rabbi El'azar ne parle pas seulement de servir Hachem avec notre argent. Il parle aussi de Le servir **avec notre corps**. Exemples : rendre visite à un malade, réjouir des mariés, assister à un enterrement...

En effet, notre corps et notre argent sont des dépôts qu'Hachem nous a confiés, et qu'il faut lui restituer lorsqu'Il nous le demande.

La *Michna* conclut en disant que lorsque le roi David a ramassé de l'argent pour la construction du *Beth Hamikdach*, il a dit à la foule qui était devant lui : "Car c'est de Toi (Hachem) que tout vient, et c'est **de Ta main que nous T'avons donné**." (*Divré Hayamim* 1, chapitre 29, verset 14).

Effectivement, il avait dit : "Qui suis-je, et qui est mon peuple, pour que nous osions faire un tel appel pour le *Beth Hamikdach* ? Mais puisqu'en donnant pour sa construction, nous ne faisons que rendre à Hachem une partie de ce qu'Il nous a donné, nous le faisons."

GUEMARA

Question

L'ordinateur de Ruben a un problème.

Il l'apporte dans un **atelier de réparation**. Une fois l'appareil réparé, l'atelier l'appelle afin qu'il vienne le chercher. Ruben demande à un ami du travail, 'Haïm, qui passe devant l'atelier de réparation, de bien vouloir le récupérer, ce qu'il accepte avec plaisir. Étant jeudi après-midi, Ruben lui demande si ça ne le dérange pas de le garder chez lui jusqu'à la fin du week-end et de lui ramener au travail en début de semaine prochaine, ce qu'il accepte aussi.

'Haïm récupère l'ordinateur, et en rentrant chez lui, il pose l'ordinateur sur la **table de sa salle à manger**. Pendant la soirée, on frappe à la porte de 'Haïm : c'est un vendeur ambulant de livres de cuisine. 'Haïm est intéressé par un article, il lui demande d'entrer et de patienter quelques instants le temps qu'il aille chercher son portefeuille. Il revient, achète un livre et le vendeur repart.

Quelques minutes plus tard, 'Haïm se rend compte que l'ordinateur a disparu. Il réalise qu'il a **sûrement été volé** par le vendeur ambulant. Confus, il tient au courant Ruben du vol, mais il dit qu'il ne doit pas être responsable car il a le statut de **gardien non rémunéré** qui n'est pas responsable en cas de vol.

C'est alors que Ruben lui dit que de laisser entrer chez soi un étranger, alors que sur la table se trouve un objet de valeur, s'appelle **ne pas garder l'objet comme il le fallait**, ce qui responsabilise même un gardien non rémunéré.

?

'Haïm est-il responsable de rembourser l'ordinateur après qu'il a été volé par quelqu'un qu'il a laissé entrer chez lui ?

A toi !

- *Teroumat Hadechen* chap.333.
- Rama sur le *Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat)* chap.291 alinea 21

RÉPONSE

Le *Teroumat Hadechen* parle d'un cas similaire : une personne a laissé entrer chez elle son voisin afin qu'il aille récupérer sa poule qui s'est enfuie chez lui, et le voisin a **volé un objet** que le propriétaire des lieux gardait pour quelqu'un.

Pour le *Teroumat Hadechen*, laisser entrer un étranger à l'endroit où se trouve un objet dont il est responsable s'appelle **négliger sa responsabilité**, et il sera responsable du vol comme en est la loi pour un gardien non rémunéré qui néglige son devoir. Et ainsi tranche le *Rama*.

Dans notre cas aussi, nous devrons dire ainsi et 'Haïm sera responsable de rembourser l'ordinateur.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum | Retranscription : Léa Marciano

Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : *01 77 50 22 31* *+972 54 679 75 77* *avotoubanim@torah-box.com*